



DIRECTION DU TRANSPORT ET DES SOURCES

Montrouge, le 5 Juin 2019

Nos Réf. : CODEP-DTS-2019-024225

Transport Lantoiné
Monsieur le Directeur
29 Rue de la croix
62161 Duisans
France

Objet : Contrôle des transports de substances radioactives
Inspection n° INSNP-DTS-2019-1116 du 15 mai 2019
Transporteur

Réf. : [1] Code de l'environnement, notamment son chapitre VI du titre IX du livre V
[2] Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (dit « ADR »), édition de 2019
[3] Arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »)

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des attributions de l'Autorité de sûreté nucléaire concernant le contrôle des transports de substances radioactives, une inspection inopinée a eu lieu le 15 mai 2019 d'un de vos conducteurs sur le site de Loos (59) d'entreposage en transit de colis contenant des substances radioactives.

Je vous communique ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que la principale demande qui résulte des constatations faites, à cette occasion, par les inspecteurs.

SYNTHÈSE DE L'INSPECTION

L'inspection en objet a porté sur le transport de colis de substances radioactives. Les inspecteurs ont contrôlé la conformité à la réglementation ADR [2] ainsi qu'à l'arrêté TMD [3] du véhicule transportant les colis de classe 7, les documents et les lots de bord, les modalités de stationnement et les dispositions d'arrimage des colis et de signalisation.

Au vu de cet examen, les inspecteurs estiment que les dispositions de l'arrêté TMD [3] sont globalement respectées.

A. DEMANDES D' ACTIONS CORRECTIVES

Néant

B. DEMANDES D' INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Néant

C. OBSERVATIONS

Néant

Conformément à la démarche de transparence et d'information du public instituée par les dispositions de l'article L. 125-13 du code de l'environnement, je vous informe que le présent courrier sera mis en ligne sur le site Internet de l'ASN (www.asn.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Le chef du bureau du contrôle des transports,

Signé par

Thierry CHRUPEK